

N° 16

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 29 OCTOBRE 1970

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Lang (Saskatoon-Humboldt), membre du conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau,—Copies, en français et en anglais, des recommandations relatives à une politique de production et de recettes en espèces pour l'industrie des céréales de l'ouest canadien, en date du 29 octobre 1970. (Document parlementaire n° 283-7/7).

M. Laniel, appuyé par M. Richard, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-178, Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill C-172, Loi concernant la Cour fédérale du Canada, rapporté avec des amendements par le comité permanent de la justice et des questions juridiques, est étudié de nouveau à l'étape du rapport.

Sur ce, la Chambre reprend le débat sur la motion de M. Brewin, appuyé par M. Lewis,—Que le Bill C-172, Loi concernant la Cour fédérale du Canada, soit modifié par le retranchement, à l'article 41 du bill, paragraphe (2), lignes 29 et 30 de la page 23, des mots «ou aux relations fédérales-provinciales».

Après plus ample débat, ladite motion est mise aux voix et M. l'Orateur diffère la convocation des députés en conformité des dispositions du paragraphe (11) de l'article 75 du Règlement.

Du consentement unanime, M. Woolliams, appuyé par M. Ricard, propose,—Que le Bill C-172, Loi concernant la Cour fédérale du Canada, soit modifié par le retranchement de l'alinéa d) de l'article 2 du bill, à la page 1, et son remplacement par ce qui suit:

- «d) «Cour» ou «Cour fédérale» désigne
(i) la Cour fédérale du Canada, et